

Réf: Dossier 385520

Avis de constitution

SOCIETE « PRIMART LIMITED »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon maroc
carrefour anador en face de tunnel bar, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2025 , et enregistrés le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIMART LIMITED »

Objet :

- E-commerce
- Commerce général
- Import/Export
- Service informatique
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon maroc
carrefour anador en face de tunnel bar, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M RUBANGAKENE ISAAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01725 du 21/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11361/GTCA/RC/2025 du 21/02/2025

